



Mieux Comprendre l'Espace

GéoVision

**Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales**

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara



Vol.2, N°003, Décembre 2020 ISSN: 2707-0395

République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 06 91 71/ 03 59 34 32/ 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

Administration de la revue

Directeur de publication : Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIARRASSOUBA Bazoumana, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DOHO Bi Tchan André, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DJAH Armand Josué, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr. BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr. AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr. BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr. BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr. Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr. Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr. KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr. Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr. Ibrahim SYLLA, MC Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. VEI Kpan Noel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIOMANDÉ Béh Ibrahim, MC, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- un chapitre d'ouvrage collectif: CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- pour les mémoires et les thèses : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.

- pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an.

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

NIAMEY À L'HEURE DU COVID-19. LE QUOTIDIEN À L'ÉPREUVE: ABDOU YONLIHINZA Issa¹ , YAYE SAIDOU Hadiara² , BOUBACAR AKALI Haoua³ , MOTCHO Kokou Henri⁴	9
GESTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 : LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE COMME LEVIER DE RÉPONSE ET DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES A LA FRONTIÈRE IVOIRO-BURKINABÉ: SOMA Assonsi	22
INEGALITÉS SEXUELLES DE SCOLARISATION DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE : TANOH Ané Landry¹ et KAFANDO Benoit²	35
ENJEUX ET DEFIS DE LA GOUVERNANCE FONCIERE DANS LA COMMUNE DE SEME-PODJI (SUD-BENIN) : TOGNON Mivossin Philippe¹ ; AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard² , TOHOZIN Antoine Yves³	47
ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET EXTENSION SPATIALE DE LA COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO : KONATE T. Ibrahim	62
BABBAN TAPKI, UN ARRONDISSEMENT COMMUNAL SOUS INTEGRE A LA VILLE DE ZINDER : DIANOSTIC ET PERCEPTIONS SPATIALES : ADAMOU Abdoulaye¹ ; ABDOU Harou² et KAILOU DJIBO Abdou³	79
EXTENSION URBAINE ET ACCES A LA TERRE AGRICOLE DANS LA VILLE DE SAKETE AU BENIN : KOMBIENI M'Bouaré Frédéric¹ et SABI YO BONI Azizou²	95
DYNAMIQUE FONCIERE ET ACCES A LA TERRE DANS LE DEPARTEMENT DE KANTCHE AU NIGER : MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou¹ ; CANTORRIGI Nicola Luca² et SOULEY Kabirou³	107
MODES D'ACCÈS AU LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN DE L'AGGLOMÉRATION DE COTONOU (BÉNIN) : CHABI Moïse¹ et ADEGBINNI Adéothy²	119
LES ACTIVITES ARTISANALES DANS LE DYNAMISME SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIAL À MARCORY ZONE 4: WADJA Jean-Bérenger¹ et YAO Koffi Bertrand²	132
EXPLOITATION AURIFÈRE ET RISQUE D'INSECURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE HIRÉ (CÔTE D'IVOIRE) : KOUASSI Kobenan Christian Venance¹ ; GUY Matthieu Ettien Afforo² ; ASSUE Yao Jean-Aimé³ et KOFFI Brou Émile⁴	143
HISTORIQUE DU RAPPORT ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE, INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA FLAMBEE DES PRIX CEREALIERES SUR LES MARCHES DE BANDE SUD DU NIGER : ISSA Issoufou¹ et OUMAROU Issoufou²	158
EFFETS DES INTRANTS AGRICOLES BIOCHIMIQUES SUR LES SOLS ET LES FÉCULENTS DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY166 EDOUVOH Charlot Mianikpo¹ et FANGNON Bernard²	166
PALMIER Á HUILE : RICHESSE CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DE ZAGNANADO AU BÉNIN : KOUARO Ouassa Monique¹ et MONRA Abdoulaye Benon²	172

CARTOGRAPHIE DU TRACE DES COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LA COMMUNE DE ZAGNANADO AU BENIN : AGBON Apollinaire Cyriaque¹; TCHIBOZO A.M. Éric²; AZONDAHO Arnaud Samuel³ et CHAFFRA Sylvestre Abiola⁴	185
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES FEUX DE BROUSSE DANS LES MILIEUX DE SAVANES DE LA COTE D'IVOIRE DE 2001 A 2019 : KONE Moussa¹ et MAIGA Saly Ramata²	200
RICHESSE FLORISTIQUE ET IMPORTANCE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE DES ADVENTICES DES CULTURES CEREALIERES EN PAYS KABYE (NORD-TOGO) : BOUKPESSI Tchaa	215
DIVERSITÉ FLORISTIQUE ET ETHNOBOTANIQUE DES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES DANS LA PRÉFECTURE D'ASSOLI (CENTRE-TOGO) : ALASSANE Abdourazakou	229
ETUDES DES EXPERIENCES DU PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (PGRN) DE 1993-1998 EN MATIERE DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS DANS LE CERCLE DE KAYES : CAS DE BONGOUROU, DIAKALEL, DINGUIRALOGO ET TAFASSIRGA : SOUMARE Abdramane Sadio	243
FLECHE D'AGAMADIN LOULOUMIN SUR LE LITTORAL BENINOIS, UN ECOSYSTEME FRAGILE SOUS PRESSION URBAINE : MAKPONSE Makpondéou ,	258
CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES ET FONCTIONS DES PLANTATIONS EN ALIGNEMENT À DAKAR (SÉNÉGAL) : DEME Mamoudou¹ ; BDIANE Sidia Diaouma² et THIAW Diatou³	278
IMPORTANCE SOCIETALE DES HERITAGES GEOMORPHOLOGIQUES DANS LE BASSIN DE L'ANIE (CENTRE-TOGO) : KABISSA Massama-Esso¹, KOLGMA Kolgma-Waye Jonas² et GNONGBO Tak Youssif³	290
ADAPTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES AUX RISQUES CLIMATIQUES DANS LE DOUBLET NATITINGOU-TOUCOUNTOUNA : ADOUVO Carin Narcisse¹, YABI Ibouma² et OGOUWALE Euloge²	303
PRATIQUES PAYSANNES DES COMMUNAUTES RIVERAINES DE LA FORET CLASSEE DE LA KERAN AU NORD-TOGO ET IMPACT SUR LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL : ALEME Aniko¹, KOUMOI Zakariyao², SOUSSOU Tatongueba³	316
CARTOGRAPHIE DE LA VULNERABILITE DES AQUIFERES A LA POLLUTION PAR LE MODELE DRASTIC-SIG : CAS DU BASSIN VERSANT DU LAC DEM (BURKINA FASO) : OUÉDRAOGO Blaise¹, GANSAONRE Raogo Noel², SAWADOGO Ibrahim³	333
IMPLICATIONS SOCIO-SPATIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ÉGRENAGE DU COTON À PEHUNCO AU BÉNIN : QUELLES RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES POUR L'ENTREPRISE ET L'ACTEUR PUBLIC ? : ALE Agbachi Georges	355
IMPACTS DES VARIABILITES HYDRO-PLUVIOMETRIQUES SUR L'APPROVISIONNEMENT OPTIMAL DE L'EAU POTABLE DANS LA REGION DU BELIER (CENTRE DE LA CÔTE	

D'IVOIRE) : DIOMANDÉ Bèh Ibrahim¹ ; KANGA Kouakou Hermann Michel² et YAO Kouakou Pacôme³	365
CARTOGRAPHIE DES LINEAMENTS POUR LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE DANS LE DEGRE CARRE DE KOUDOUGOU : SIRIMA B. Abdoulaye¹ , SOME Yélézouomin Stéphane Corentin^{2,1} , YAMEOGO Augustin² , Dapola Evariste Constant DA¹	378
PARAMETRES TOPOCLIMATIQUES ET DYNAMIQUE DES INONDATIONS DANS LA VILLE DE MAN (CÔTE D'IVOIRE) : SORO Nambégué¹ , KOUAKOU Kikoun Brice-Yves²	394
APPORT DES ÉMIGRÉS AGRICOLES DANS LA MUTATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIALE DU TCHEWI DANS LE DÉPARTEMENT DE TIÉBISSOU (CÔTE D'IVOIRE) : KOFFI Kouassi¹ et ALOKO N'Guessan Jérôme²	405
RÉSEAU ROUTIER ET PERFORMANCE DES SERVICES DE TRANSPORT DANS LA COMMUNE DE LALO AU BÉNIN : HOUINSOU Tognidé Auguste¹ et NASSIHOUNDE Cocou Blaise²	419
ÉMERGENCE DES TIC ET PÉRÉNNITÉ DES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS DANS LES ARRONDISSEMENTS D'ABOMEY-CALAVI ET DE GODOMEY (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI, BÉNIN) : KOMBIENI A. Hervé	432

APPORT DES ÉMIGRÉS AGRICOLES DANS LA MUTATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIALE DU TCHEWI DANS LE DÉPARTEMENT DE TIÉBISSOU (CÔTE D'IVOIRE)

KOFFI Kouassi¹ et ALOKO N'Guessan Jérôme²

¹. Doctorant en géographie, mail : houphouetkoffiantoine@yahoo.fr

². Directeur de recherche

Résumé

Si le phénomène de migration est difficile à évaluer en Côte d'Ivoire, l'apport des populations émigrées agricoles dans le développement local n'est pas contestable.

Les émigrés agricoles du Tchéwi (département de Tiébissou) particulièrement participent de façon très active au développement dudit département. Ils investissent fortement dans l'agriculture de leur localité de départ et 78,03 % de cet ensemble d'émigrés agricoles participent aux projets communautaires. Dans le but de mieux appréhender les manifestations socio-économiques et spatiales de l'apport des populations émigrées agricoles dans leur localité de départ, cette étude a été réalisée dans le Tchéwi pour jauger l'influence des retombés de la migration agricole de sa population rurale dans son développement. La recherche documentaire et l'exécution d'entretien avec les émigrés agricoles ont été les principales techniques de collecte de l'information. Dans un sondage par grappe réalisé dans 9 villages conseillés sur l'ensemble des 99 villages, il ressort des investigations que l'apport des émigrés agricoles contribue à la transformation des lieux habités et du système agricole qui s'apprécie à deux niveaux dans leur département d'origine. Il s'agit de la pérennisation de l'activité agricole et l'apport de nouvelles techniques culturales. Leurs signatures agraires dans l'espace d'étude est d'environ 690,25 hectares de défriche pour toutes les différentes cultures dans lesquelles ils ont investi. Aussi Ils participent au frais d'écolage, d'entretien, aux dépenses funèbres et font des dons en direction de leur famille dans les localités de départ.

Mots clés : *Apport des émigrés agricoles, développement local, Tchéwi, Côte d'Ivoire.*

Abstract

If the phenomenon of migration is difficult to evaluate in Côte d'Ivoire, the contribution of the agricultural migrant populations to local development is not questionable. Agricultural emigrants from Tchewi (Tiébissou department) in particular participate very actively in the development of the said department. They invest heavily in the agriculture of their locality of departure and 78.03% of this group of agricultural emigrants participate in community projects. In order to better understand the socio-economic and spatial manifestations of the contribution of the agricultural émigré populations in their locality of departure, this study was carried out in Tchewi to gauge the influence of the repercussions of the agricultural migration of its rural population in its development. Documentary research and interviews with agricultural migrants were the main techniques used to collect information. In a cluster survey carried out in 9 of the 99 villages surveyed, it emerged from the investigations that the contribution of agricultural emigrants contributes to the transformation of the inhabited areas and the agricultural system, which can be appreciated at two levels in their department of origin. It is about the perpetuation of the agricultural activity and the contribution of new farming techniques. Their agrarian signatures in the study area is about 690.25 hectares of land cleared for all the different crops in which they have invested. Also they participate in the costs of schooling, maintenance, funeral expenses and make donations to their families in the localities of departure.

Keywords: *Contribution of agricultural emigrants, local development, Tchewi, Côte d'Ivoire.*

Introduction

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la politique économique de la Côte d'Ivoire basée sur l'économie de plantation suscite de vastes mouvements migratoires au sein de sa population rurale en général et dans les zones savanicoles en particulier. De ce fait, on assiste à un déplacement des paysans originaires des régions Centre et Nord vers les régions forestières de l'Est, de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

La population agricole du Tchéwi (département de Tiébissou) ne reste pas en marge de ce mouvement de population à la recherche de terres favorables à la culture du café et surtout du cacao dans les zones forestières du Sud-ouest, de l'Ouest et du Centre-ouest du pays. La problématique des retombées des migrations agricoles dans les espaces de départ en général et en particulier dans le département de Tiébissou requiert l'attention de cet article. Situé dans la zone savanicole, le département du Tchéwi n'offre pas assez de potentialités agricoles pour les cultures de café et surtout de cacao. Cette difficulté de développement de ces deux cultures arboricoles est induite par les conditions climatiques et pédologiques rigides dans cette zone. Cette situation maintient la population rurale du Tchéwi dans une pauvreté relative dont l'indice est 60% dépassant le seuil national (46,3%) (INS 2015) et pousse certains agriculteurs dans une situation de départ. En effet, on assiste à un flux migratoire massif de la population active du Tchéwi majoritairement rurale vers certaines zones plus favorables à ces cultures pérennes (régions Sud-ouest et Ouest du pays). Cet exode a pour but de créer des exploitations agricoles (café et surtout cacao) dans l'espoir de faire fortune pour se prendre en charge soi-même et venir en aide aux parents restés en zone de départ. La question générale qui fonde cette réflexion est : quelle est l'influence de l'apport de la population émigrée agricole du Tchéwi dans son développement ? De cette question générale découlent ces questions secondaires.

Quelle est la contribution des émigrés agricoles à la modification du système agraire dans le Tchewi ?

Quelles sont les manifestations socioéconomiques et spatiales tributaires de l'action des émigrés agricoles dans le Tchewi ?

Autant de questions fondent la présente recherche et structurent cette réflexion dans une démarche hypothético-déductive.

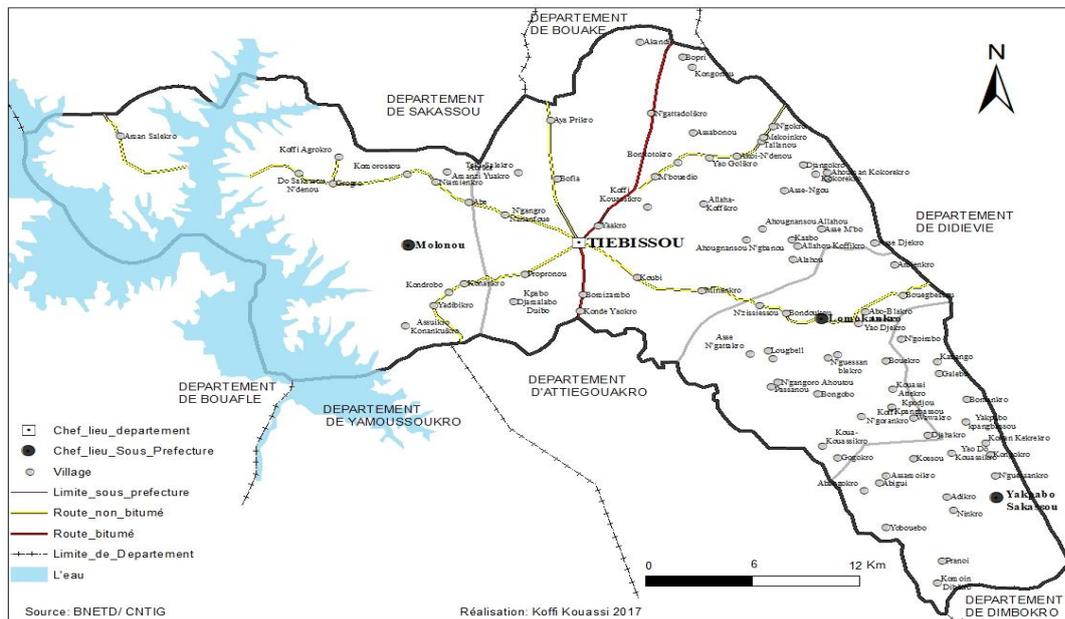
Méthodologie

La méthodologie renseigne sur les caractéristiques de la zone d'étude et les techniques de collecte et du traitement des données.

1- Caractéristiques de la zone d'étude

Cette étude a pour cadre le département de Tiébissou. Il fait partie de la région du bélier et s'étend sur une superficie de 2 410 Km². C'est un espace de forte migration en direction des autres régions agricoles du pays, car la population autochtone, baoulé, est un peuple attaché aux pratiques agraires. Cette propension à migrer date des années d'avant l'indépendance (1960) et se justifie par ailleurs par les conditions écologiques peu favorables au développement des cultures pérennes (cacao et le café). Aujourd'hui, il demeure l'un des principaux foyers de départ des populations agricoles vers le Sud-ouest et l'Ouest forestier qui se présentent comme la nouvelle boucle du cacao SOURCE. Le Tchéwi, est la partie septentrionale de la région du bélier. Il est limité par les départements de Sakassou et de Bouaké (sous-préfecture de Djébonoua) au Nord, le département de Yamoussoukro et le département d'Attégouakro au Sud, le département de Didiévi à l'Est, le département de Dimbokro au Sud-est et le département de Bouaflé à l'Ouest (Figure 1). Tiébissou a été érigée en commune par la loi n° 85-1085 du 16 octobre 1985 et est devenue chef-lieu de département en 1996 par le décret n° 96-664 du 28 août 1996.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



2- Collecte et traitement des données

La collecte des données s'est faite en deux étapes, à savoir d'une part, la recherche documentaire, d'autre part l'enquête de terrain.

La recherche documentaire a été faite dans certaines structures en charge des questions de la migration, en particulier celles intéressées par la problématique des investissements des migrants dans le développement local. Il s'agit des services spécialisés telle que l'Institut National de la Statistique (INS), la bibliothèque du ministère de l'agriculture, la sous-direction départementale de l'agriculture (SDDA) de Tiébiéssou, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), le Conseil Café Cacao et le Conseil Anacarde Coton. Dans ces différentes structures administratives et techniques, nous avons consulté des rapports d'ateliers, de missions, de travaux scientifiques, des communications de colloque et de séminaires, des données sociodémographiques, des statistiques et des monographies.

Les thématiques abordées dans les divers écrits consultés portent sur la migration et le développement, la migration baoulé en Côte d'Ivoire, la description du milieu physique et humaine de la région du Tchéwi. Quant aux différents rapports de travail consultés, ils ont permis de collecter un ensemble de données statistiques utiles à comprendre la dynamique démographique et sont relatives aux statistiques agricoles. Il s'agit des productions agricoles (cultures vivrières et cultures industrielles), des superficies des différentes cultures pratiquées dans le département et des effectifs des producteurs agricoles dans notre zone d'étude. Concernant les documents cartographiques, les informations liées à la végétation, aux formations géologiques, au relief, à l'hydrographie, au réseau routier, à la répartition des localités et au découpage administratif ont été extraites de la Base de Données Géographiques 2000 (BDGEO 2000).

Ces données documentaires ne pouvant ni relater le vécu quotidien des émigrés, ni entendre ces derniers dans leur environnement local, une enquête de terrain a été rendue nécessaire. Pour la réalisation de cet article, deux types d'enquêtes ont été mises en œuvre sur l'ensemble de la zone d'étude. Il s'agit de l'observation directe de terrain et de l'administration d'un questionnaire.

L'enquête de terrain s'est déroulée en deux phases, de janvier 2015 à mai 2017. La première phase, de janvier 2015 à novembre 2016 (l'observation directe) a permis de faire la connaissance du site d'étude, de le découvrir plus ou moins dans le détail, et de s'imprégner des réalités du phénomène étudié (les

investissements des émigrés agricoles dans leur localité d'origine). En parcourant le département du Tchéwi, il a été observé des éléments en rapport avec les constructions immobilières des émigrés agricoles, les équipements communautaires ou privés construits par ces derniers dans leur village et leurs réalisations dans le domaine économique et agricole.

L'observation directe du terrain d'étude s'est faite au cours des différents séjours effectués dans les neuf localités test entre janvier 2015 et novembre 2016. Au total, ce sont cinq séjours de courtes durées (entre trois et sept jours) et un séjour de longue durée (un mois) qui ont été réalisés. Elle a permis de prendre contact avec les autorités administratives et villageoises pour non seulement préparer l'enquête mais aussi avoir un premier visuel.

Ensuite, la seconde phase de l'enquête, de janvier 2017 à mai 2017, a consisté en des entretiens avec des ménages. Ne pouvant pas faire une enquête exhaustive du fait de l'étendue de l'espace d'étude, de la mobilité des émigrés agricoles et du coût qu'elle engendre, un échantillonnage a été utile. L'option pour un sondage de 5%, compte tenu de l'effectif élevé des ménages concernés a permis d'enquêter 570 ménages sur 10965 que compte le département.

Le choix des villages à enquêter est fait sur la base d'un « choix raisonné » en ayant recours aux autorités déconcentrées et aux témoignages des populations. En effet, par soucis de moyen financier, l'étude est basée sur un sondage par grappe. Plusieurs critères ont été néanmoins utilisés pour effectuer sa délimitation. Le premier critère repose sur la couverture administrative ou spatiale à l'échelle du département. Ainsi quatre (4) sous-préfectures ont été investiguées. En claire, quatre (4) villages sont choisis dans la sous-préfecture du chef-lieu de département, deux (2) villages choisis dans chacune des deux sous-préfectures de Yakpabo sakassou et Lomokankro et 1 village dans la sous-préfecture de Molonou. Le second critère s'appuie sur la représentativité sociologique du département. L'ensemble des cantons a été retenu. Il s'agit du canton Nananfouè Dan et le canton Aïtou. Aussi, faut-il noter que les villages choisis ont tous en commun d'être des points de départ d'émigrés. Pour les identifier, il y a eu l'appui de plusieurs informateurs clés dont les autorités sous-préfectorales et des personnes résidentes trouvées sur place. Ainsi 9 villages ont été enquêtés sur 96. Le tableau 1 renseigne sur l'identité des villages enquêtés par sous-préfecture, le nombre de ménages cibles par village et le nombre d'émigrés agricoles par village.

Tableau 1 : Récapitulatif des émigrés agricoles par localité enquêtée

Identifiant	Nom de la localité	Chef-lieu de S/P	Nombre de ménages enquêtés	Nombre d'émigrés agricoles
V1	Konankérékro	Yakpabo Sakassou	72	98
V2	Bonankro	Yakpabo Sakassou	78	125
V3	Djahakro	Lomokankro	23	30
V4	Assè N'gattakro	Lomokankro	49	82
V5	Propronou	Tiébissou	41	70
V6	Ahoungnansou Allahou	Tiébissou	113	205
V7	Yadibikro	Molonou	83	145
V8	Assabonou	Tiébissou	78	106
V9	Yaakro	Tiébissou	33	50
Total			570	911

Source : Nos enquêtes, 2016

Les informations issues des documents consultés dans les structures et les données d'enquête de terrain ont fait l'objet d'un traitement manuel et informatique. Les données issues des différents registres ont été saisies

sur un ordinateur par le logiciel Excel. La compilation de ces informations a donné lieu à l'établissement de tableaux statistiques qui ont été ensuite analysés. Quant aux informations issues des entretiens avec les ménages, elles ont été regroupées par centre d'intérêt, saisies sous Word ou Excel, selon qu'il s'agisse de simples avis ou de données quantifiées pouvant permettre l'établissement de tableaux statistiques.

RESULTATS OBTENUS

Les résultats obtenus s'articulent autour de la contribution des émigrés agricoles à la modification du système agraire et de Les manifestations socioéconomiques et spatiales tributaires de l'action des émigrés agricoles.

1- Contribution des émigrés agricoles à la modification du système agraire

L'apport des émigrés agricoles à la transformation du système agricole du département d'origine en occurrence Tiébissou, s'apprécie à deux niveaux. Il s'agit essentiellement de leur implication dans la pérennisation de l'activité agricole et l'apport de nouvelles techniques culturales.

Logé dans la savane arborée de la Côte d'Ivoire, le pays Tchéwi bénéficie des atouts naturels pour son épanouissement agricole. Seulement, le département de Tiébissou voit une partie de sa population rurale partir sous d'autres cieux à cause de la mauvaise adaptation de la cacao-culture et la caféiculture du fait de la rugosité du climat et du sol qui, au regard des activités anthropiques, s'appauvrit.

Cependant, de leur passage en zone de départ, certains émigrés agricoles s'intéressent à l'agriculture en y investissant.

1-1- La pérennisation de l'activité agricole en zone de départ par les émigrés agricoles

Pour les émigrés agricoles du Tchéwi, investir dans la pérennisation de l'économie agricole de leur localité d'origine revêt une importance particulière. En effet, ces derniers constituent la force de travail partie en zone forestière. Ils réinvestissent dans l'agriculture dans les localités de départ pour faire profiter à leurs parents leurs expériences et leur aisance financière acquises en zone de migration. Malgré, les nombreuses contraintes agro-écologiques qui ont forcé leur départ, les motivations des émigrés agricoles à revenir animer les activités agricoles dans le Tchéwi sont diverses et multiples. La raison la plus évidente est le désir d'assurer l'indépendance et l'autonomie financière de leurs parents restés dans le Tchéwi. La création des champs de vivrier chaque année leur permet de pourvoir aux besoins alimentaires de leurs parents vieillissants et des champs de culture industrielle pour le bien-être financier de ceux-ci. Les enquêtes dans le département du Tchéwi relèvent que la quasi-totalité des émigrés agricoles interrogés place cette raison en première position de leurs motivations. Cela semble tout à fait justifié au regard de la motivation essentielle de leur départ en zone forestière, faire fortune pour se prendre en charge soi-même et subvenir aux besoins des parents. A ce niveau, l'apport des émigrés agricoles aux parents consiste à leurs envoyer régulièrement de l'argent ou à financer la création de plantations. Parmi les émigrés agricoles qui investissent dans l'agriculture locale, 55 soit 26,32% pratiquent la culture vivrière et le reste (154) s'adonne aux cultures industrielles soit 73,68% (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des émigrés selon les types d'exploitations agricoles réalisées en zone de départ

Types de Cultures	Nombre d'émigrés agricoles	Fréquence
Cultures industrielles	154	73,68%
Cultures vivrières	55	26,32%
Total	209	100%

Source : Nos enquêtes, 2016

Afin de pourvoir aux besoins alimentaires de leurs parents en zone de départ, ils se constituent en force de travail au service des familles. Concrètement, les jeunes de 17 à 35 ans candidats à l'émigration en zone forestière, aidaient leurs parents plus âgés à la mise en place de parcelles de cultures vivrières destinées en priorité à la consommation. Leur absence pour cause d'émigration rend difficile le suivi de ces cultures vivrières. Ces dernières sont obligées d'acheter des vivriers sur le marché. C'est toute cette situation décrite plus haut qui justifie l'aide que les émigrés apportent à leurs parents en vue de la création et de l'entretien des parcelles de manioc, igname, maïs, banane plantain, riz et de légumes. Ces différentes cultures sont réalisées par l'émigré lui-même au cours de ses voyages en période de paques dans sa localité d'origine. Cette proportion d'émigrés agricoles qui pourvoit aux besoins alimentaires des parents par la création de cultures vivrières est 6,94%. Et ceux qui atteignent ce même objectif par l'envoi d'argent ou par l'envoi de vivres ont une proportion de 93,06% (tableau 3).

Tableau 3 : Type de couverture alimentaire des parents des émigrés agricoles

Circuits de couverture alimentaire	Nombre d'émigrés agricoles	Fréquence
Cultures vivrières	55	6,94%
Envoie de vivres, envoi d'argent	737	93,06%
Total	792	100,00%

Source : Nos enquêtes, 2016

Une autre raison non des moindres qui est la nécessité de garder une main mise dans la gestion du patrimoine foncier familial motive la présence des émigrés agricoles dans l'activité agricole des localités de départ. En effet, après le départ de la force de travail des familles, leurs parcelles de terre déjà mise en exploitation sont abandonnées et deviennent des jachères au fil du temps. La pression foncière grandissante et le manque de fraîcheur physique et de moyen financier dans la famille nucléaire de l'émigré agricole mettent ces jachères et leurs parcelles de terre vierges à la convoitise des autres membres de la même grande famille (qui disposent de moyens financiers et bras valides) à la recherche de terre pour l'extension de leurs plantations. De telles pratiques s'opèrent ou sont possibles qu'au sein de grandes familles ou clans linéaires. Par conséquent, il apparaît primordial que l'émigré agricole puisse maintenir et sauvegarder l'intégrité du patrimoine foncier de sa famille nucléaire. Pour ce faire, les émigrés agricoles interviennent selon deux modes.

Le premier consiste en une intervention directe à l'occasion des visites annuelles au village (pendant la fête de pâques ou à toute autre occasion). Ils profitent de leurs séjours de deux et trois mois pour entretenir et/ou créer des plantations. Ils garantissent ainsi la survie des exploitations familiales étant donné que la phase de la création de parcelles agricoles demande plus d'efforts physiques que la phase d'entretien et de récolte. La deuxième modalité d'intervention des émigrés pour la sauvegarde des terres familiales est indirecte. Elle consiste à payer des manœuvres agricoles pour travailler toute l'année dans les plantations familiales. Ces derniers constituent une aide agricole quotidienne pour les parents des émigrés. Ces manœuvres sont rémunérés annuellement au tiers gagnants des récoltes. En général, le nombre de manœuvres est fonction de l'étendue des surfaces agricoles à entretenir et de la nature des cultures mises en valeur.

1-2- Les techniques et pratiques agricoles

L'expérience acquise dans les contrées d'émigration au niveau agricole peuvent être mise à profit dans leur région d'origine. C'est un apport qui contribue à modifier la trame agricole et améliorer la productivité des plantations.

1-2-1- Les types de cultures pratiqués par les émigrés agricoles en zones de départ

De façon générale, les parcelles agricoles mises en valeur peuvent être regroupées en deux catégories : les cultures vivrières et les cultures industrielles (ou pérennes).

Les cultures vivrières sont pratiquées pour le compte des parents sur de petites parcelles familiales. Ils concernent, les plantations d'ignames, de maniocs, de maïs, de riz et de légumes. Les émigrés s'occupent en général du débroussaillage et du planting des cultures, de l'entretien des parcelles et de la récolte. Les cultures pérennes sont constituées par le binôme café/cacao et les nouvelles cultures arboricoles telles que l'hévéa, l'anacarde et le palmier à huile. Les émigrés agricoles, qui reviennent dans leurs villages d'origine qui investissent dans l'agriculture utilisent les parcelles terres familiales pour la création de nouvelles plantations de cacao et café ou entretenir et agrandir celles existantes à cause d'un prix d'achat assez intéressant (autour de 1000 f CFA le kilogramme). La culture d'anacarde occupe une place de choix par ce que moins contraignant dans l'entretien et est en vogue dans le département. Quant au palmier à huile et à l'hévéa, leur mise en valeur dans la région est fortement liée l'expérience des émigrés agricole. En effet, étant en contact avec ces deux cultures dans les zones d'accueil, ils expérimentent leur exploitation dans leur localité d'origine. Un petit nombre des émigrés agricoles s'adonne aux plantations d'hévéa ou de palmier à huile dans les zones d'émigration du fait de leurs exigences en soin.

1-2-2- Les techniques culturales

Les techniques culturales sont perçues comme l'ensemble des procédés manuels ou mécaniques employé par l'agriculteur pour mettre en valeur une portion de terre. En Côte d'Ivoire, de façon générale, l'agriculture n'étant pas mécanisée, les producteurs ont recours à des méthodes rudimentaires et archaïques. Il s'agit notamment de la culture sur brulis et l'exploitation extensive des parcelles, et enfin l'usage d'engrais et de pesticides pour accroître la productivité. Ces techniques sont restées inchangées depuis des décennies malgré la mise en place par l'Etat de certains plans de mécanisation agricole. Les paysans ivoiriens sont souvent contraints d'utiliser ces techniques traditionnelles pour trois raisons. Le premier est relatif au manque de ressources financières qui limite leur capacité à acquérir des machines agricoles. En second lieu, le niveau d'instruction des paysans est un facteur limitant car ils sont majoritairement analphabètes. Enfin, l'abondance des réserves agricoles et le manque d'esprit de rationalisation de cette ressource foncière favorisent la pérennisation du système de culture extensive.

Selon les enquêtes, les techniques agricoles sont restées inchangées. En clair l'intention des émigrés agricoles dans l'agriculture locale du Tchéwi n'a pas permis l'apport de nouvelles techniques culturales, ni d'engendrer une mécanisation.

1-2-3- Les pratiques agricoles

Il est question des habitudes des paysans dans l'exercice de leurs activités. Pour mieux cerner cette attitude nous allons comparer les habitudes anciennes avec celles observées à la suite du retour des paysans émigrés dans leurs localités d'origine. Cela va prendre en compte la pratique de la polyculture en ce qui concerne les cultures pérennes ou industrielles et le recours intensif et systématique d'ouvriers agricoles.

La polyculture au niveau des cultures pérennes est de loin l'apport le plus significatif. Jadis, les paysans s'adonnaient à une seule culture arboricole en plus du vivrier. En réalité, selon la disponibilité et la qualité des terres les cultivateurs du Tchéwi décident de planter soit du café, soit du cacao. La rentabilité de la culture est aussi un critère de choix pour ces paysans. Anciennement il était presque impossible de trouver dans les différentes localités des paysans qui possèdent à la fois deux exploitations de cultures arboricoles. La culture du café, présentant les exigences édaphiques en adéquation avec les aptitudes culturales du département, est la plus rependue. Quant au cacao, malgré son inadaptation au milieu, était rarement cultivé grâce à sa rentabilité financière. Avec le retour des émigrés agricoles dans l'agriculture locale, les pratiques agricoles dans le Tchéwi connaissent mutation. Face à l'instabilité des prix du kg des différentes matières premières chaque année, ces derniers ont acquis dans leur expédition migratoire dans les régions forestières de la Côte d'Ivoire l'habitude de cultiver à la fois différents types de cultures arboricoles par un même agriculteur. C'est cette façon de faire qu'ils ont reproduit dans leur contré d'origine. Ce dynamisme judicieux prend de plus en plus des proportions dans les populations agricoles résidentes. Par ailleurs, dans

cette animation de l'agriculture locale, certains émigrés agricoles combinent les nouvelles cultures qui ont nouvellement intégré le paysage agricole du Tchéwi entre elles (anacarde, palmier à huile et le bois de teck) ou/et avec le café ou/et le cacao. En claire, les combinaisons de cultures nouvelles entre elles représentent 68,75% de l'ensemble des émigrés agricoles qui pratiquent la polyculture dans l'agriculture locale. Celles qui se font entre les nouvelles cultures et les cultures anciennes (le cacao, le café) représentent 31,25% de cette pratique. Dans les détails, les binômes anacarde-palmier à huile, anacarde-cacao, anacarde-teck, anacarde-café, palmier à huile- cacao et palmier à huile-teck représentent dans l'ordre 21,87%, 12,5%, 15,62%, 3,13%, 9,37% et 6,25% de cette pratique dans les localités de départ. La tripléte anacarde, palmier à huile et teck représente 25% tandis que les triplétes anacarde, cacao, teck et palmier à huile, cacao, café représentent chacune 3,13% (tableau 4).

Tableau 4 : Emigrés agricoles pratiquant la polyculture en zone de départ

Emigrés agricoles Association Types de cultures	Effectif	%
Palmier à huile, anacarde	7	21,87
Palmier à huile, teck, anacarde	8	25
Anacarde, cacao	4	12,5
Anacarde, teck	5	15,62
Palmier à huile, cacao	3	9,37
Palmier à huile, teck	2	6,25
Anacarde, café	1	3,13
Palmier à huile, cacao, café	1	3,13
Anacarde, cacao, teck	1	3,13

Source : Nos enquêtes, 2016

L'anacarde et le palmier à huile reviennent dans les combinaisons de cultures respectivement à 81,25% et à 65,63%. Ces valeurs signifient que les cultures d'anacarde et de palmier à huile servent de base dans la pratique de la polyculture en zone de départ par les émigrés agricoles. En clair, ils agissent à raison dans l'animation de l'agriculture locale du Tchéwi puisque les conditions édaphiques de l'anacarde et du palmier à huile sont en adéquation avec les aptitudes culturelles et physiques du département. La culture de café adaptée aux aptitudes culturelles et physiques du Tchéwi est pourtant pratiquée secondairement à la polyculture parce qu'elle nécessite plus d'entretien et très vulnérable aux feux de brousse.

Concernant l'usage systématique et intensif d'ouvriers agricoles dans le passé, les paysans faisaient recours aux manœuvres agricoles comme une aide supplémentaire dans le chevauchement d'activités champêtres. Ainsi, lorsque le paysan dans la même période devrait désherber son champ d'igname et faire le premier débroussaillage de sa plantation de café, il était contraint de faire appel à la main d'œuvre extérieure. Les interventions d'ouvriers agricoles étaient de courtes durées (6 mois ou des contrats ponctuels dont la durée est égale à la fin dudit travail). Dans leur volonté d'investir dans l'activité agricole, les émigrés agricoles vont modifier cette habitude. En effet, les nouvelles plantations créées seront automatiquement de manière permanente entretenues. Le constat tiré des enquêtes est que la quasi-totalité des émigrés agricoles qui créent

des plantations dans leur village ont recours de façon systématique à l'emploi d'un ouvrier agricole pour son entretien sur le long terme. Avant que les plantations ne rentrent en production, les ouvriers ont un salaire annuel préalablement défini au début du contrat. Quand ces plantations entrent en production, les ouvriers agricoles sont rémunérés au tiers (1/3) gagnant de la production totale annuelle ou à montant préalablement discuté selon l'option choisie au début du contrat.

2- Les manifestations socioéconomiques et spatiales tributaires de l'action des émigrés agricoles

Les retombés de la migration agricole s'observent sous deux angles à savoir les retombés socio-économiques qui ont un caractère soit fluide ou soit palpable et ceux intégrant la modification des espaces habités et agraires.

2-1- Les manifestations socio-économiques

Les actes sociaux sont regroupés sous deux aspects. L'aspect abstrait concerne les frais d'écolage, l'assistance maladie, les dépenses funéraires et les dons en direction de leur famille. Et l'autre aspect concerne les réalisations telles que les constructions de maisons modernes et les créations de champs. En fonction des types d'action en faveur des parents, deux groupes d'émigrés agricoles se dégagent. Il y a ceux qui interviennent uniquement dans les dépenses somptuaires et ceux qui, en plus de ces dépenses, investissent dans l'agriculture, le bâtiment et le commerce. 395 planteurs, sur 792 planteurs qui interviennent, ne font uniquement que des dépenses somptuaires soit 49,87% (tableau 5).

Tableau 5 : Nature des investissements des émigrés agricoles dans le Tchéwi

Investissements privés ou familiale	Nombre d'émigrés agricoles	Fréquence %
Dépenses abstraites ou somptuaires uniquement	395	49,87
Habitat moderne, dépenses somptuaires	184	23,23
Habitat moderne, agriculture, dépenses somptuaires	117	14,77
Agriculture, dépenses somptuaires	86	10,86
Habitat moderne, agriculture, commerce, dépenses somptuaires	5	0,63
Commerce, dépenses somptuaires	4	0,51
Agriculture, commerce, dépenses somptuaire	1	0,13
Total	792	100

Source : Nos enquêtes, 2016

Il faut noter que tous les émigrés agricoles mènent des actions qui intègrent toujours des dépenses somptuaires en direction des zones de départ. 184 planteurs allient aux dépenses abstraites, les investissements en habitation moderne. Cet ensemble a une fréquence de 23,23%. En plus des dépenses abstraites et des investissements en habitat moderne, 117 planteurs ; soit 14,77% investissent dans le domaine de l'agriculture. 86 émigrés agricoles accolent uniquement, aux dépenses somptuaires, l'investissement agricole. Ce groupe de planteurs représente une fréquence de 10,86%. Les émigrés agricoles qui investissent à la fois dans l'habitat moderne, l'agriculture et le commerce en plus des dépenses somptuaires, sont au nombre de 5 soit ; 0,63% de l'ensemble des intervenants. Ceux qui font uniquement le commerce et les dépenses abstraites sont au nombre de 4 planteurs soit une fréquence 0,51%. Et 1 seul émigré agricole investit à la fois dans l'agriculture, le commerce en plus des dépenses somptuaires.

Sous un autre angle d'observation, en croisant les données par groupes d'investissement privé ou familiale, le constat montre que tous les émigrés agricoles qui interviennent dans la vie des parents en zones de départ, font des dépenses somptuaires. C'est-à-dire l'ensemble des 792 émigrés agricoles. Au niveau de

l'investissement dans l'habitat moderne, 306 émigrés agricoles sont concernés. Tandis que 209 émigrés agricoles investissent dans l'agriculture 10 au niveau du commerce. Ainsi au regard de ce qui précède, le transfert de fonds en direction des localités de départ sert d'emblée à faire face à la prise en charge des parents, aux frais d'écolages et aux dépenses liées aux événements heureux et aux funérailles. Ensuite, viennent les dépenses liées aux investissements dans le ciment et à la création de plantations. Mais insignifiant au niveau du commerce.

2-2- Les manifestations spatiales

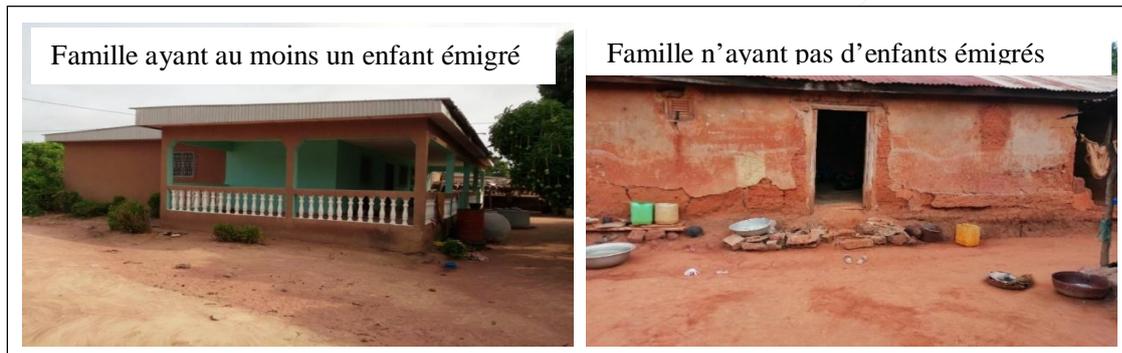
La modernisation et l'agrandissement des lieux habités constituent une partie essentielle de l'aspect physique de l'apport des émigrés agricoles dans le Tchéwi. En effet, le désir de loger décentement les parents est un challenge pour les émigrés dans leur ensemble et même des résidents. Ces forces conjuguant leurs efforts, donnent une allure nouvelle tant au niveau aspect que la forme à leur village. En clair, les constructions ne se font plus dans le désordre mais plutôt suivant le plan du village décidé par ses enfants dans leur ensemble composite. Les villages, dans leur ensemble, sont bien adressés. Ainsi les rues s'entremêlent pour faire ressortir les îlots donnant une allure de modernité aux localités en plus des habitats modernes qui y sortent de terre. Dans cet élan de modernisation deux groupes de villages se distinguent. Les villages V1, V3, V4, V7, V8 et V9 ne se sont pas délocalisés sur un nouveau site. Mais ils sont plutôt lotis sur les cendres du site habituel en faisant une extension. Dans ce groupe, l'agrandissement des espaces habités est très bien perceptible. Cependant, les nouvelles bâtisses modernes qui y sortent de terre, par l'effort tant des émigrés agricoles que de ses autres enfants, se dressent dans l'espace avec les maisons en banco dont l'état reste à désirer. Les villages V2, V5 et V6 sont relocalisés volontairement dans une décision commune de ses fils sur un nouveau site. Dans cet ensemble, les lotissements sont aérés. Aussi l'espace habité est bien dégagé et les rues sont bien visibles. Seules les maisons modernes dans leur grande majorité tissent l'atmosphère structurée des villages de ce groupe relocalisé. Dans le projet de loger décentement les parents dans des habitats modernes, les émigrés agricoles se démarquent des autres. En fait, leur premier investissement dans leur localité de départ est l'habitat moderne. C'est le premier indice de leur aisance financière à prouver à la communauté villageoise. Dans ce collège d'émigrés agricoles, certains planteurs construisent plus d'une maison moderne pour abriter toute la famille selon la grandeur de celle-ci. La force des émigrés agricoles dans la modernisation d'une localité est fonction du nombre de planteurs de ladite localité, de l'âge de leur exploitation agricole en zone d'accueil, du prix d'achat bord champ du kilogramme des produits agricoles tels que le café et le cacao. En plus s'ajoute un facteur non moins déterminant, l'atmosphère sociale générale régnante dans la localité de départ qui influence leur envie. La planche 1 montre quelques types d'habitats réalisés par les émigrés agricoles. Le cliché 1 de cette planche montre deux (2) villas de mêmes types construites par un émigré agricole. Le cliché 2 montre une construction d'un standing non négligeable avec un pré haut et un garage appartenant à un émigré agricole. La planche 2 montre le contraste entre les habitations de deux ménages dont un bénéficiant des retombés de l'émigration agricole et l'autre non. Dans le village V2 (Boniankro), les enquêtes montrent que 93,7% des habitats modernes est l'œuvre des émigrés agricoles.

Planche 1 : quelques types d'habitation construites par les émigrés agricoles



Clichés : KOFFI Kouassi, 2017

Planche 2 : type de logement de deux familles dont une bénéficie des retombés de l'émigration agricole



Clichés : KOFFI Kouassi, 2017

L'empreinte agraire des émigrés agricoles dans le Tchéwi est l'autre variante de l'aspect physique de leur apport dans la modification spatiale. Leurs investissements dans l'agriculture en zone de départ contribuent fortement à la modification de l'espace. Ils investissent dans les cultures vivrières comme dans les cultures pérennes. Leurs investissements agricoles dans l'espace d'étude font environ 690,25 hectares de défriche pour toutes les cultures confondues. Les champs d'anacarde des émigrés agricoles dans le Tchéwi ont une superficie totale de 342 ha. La culture d'anacarde est leur première destination. Cet engouement porté à l'anacarde par ces émigrés agricoles s'explique par son adaptation au climat et au sol de la savane en général, particulièrement au département du Tchéwi. À cela s'ajoute le prix d'achat bord champ de l'anacarde acceptable au plan national. Le palmier à huile est la deuxième culture qui retient l'attention des émigrés agricoles. Les superficies des exploitations du palmier à huile cumulée font 160,5 ha. La culture du teck est la troisième destination des émigrés agricoles dans leur investissement agricole en pays Tchéwi. Elle couvre 75,5 ha dans l'espace agraire du département. La culture du cacao vient quatrième rang avec 56,25 ha quoique son adaptation soit difficile. Cependant, la culture du cacao renaît grâce à la campagne que mène l'ANADER sur sa nouvelle variété qui rentre en production 18 mois après la mise en terre. Cette variété est appelée communément cacao Mercédès. La culture vivrière intéresse en cinquième position les émigrés agricoles pour maintenir leur famille en arrière-pays. Elle couvre 31,5 ha. La culture de l'hévéa vient en sixième position dans l'investissement agricole des émigrés agricoles. Nouvellement introduite dans le

paysage agricole du Tchéwi, Elle fait 15,25 ha. La culture du café retient en septième position l'attention des émigrés agricoles dans leur investissement agricole dans le département. Pourtant elle s'adapte mieux que le cacao quel que soit sa variété dans le département du Tchéwi. Enfin, la culture du cola exploité sur 3 ha vient en dernière position (tableau 6).

Tableau 6 : Superficies des différents types de cultures réalisées par les émigrés dans le Tchéwi

Types de cultures	Superficies en hectare (ha)
Anacarde	342
Cacao	56,25
Café	7,25
Palmier à huile	160,5
Teck	75,5
Hévéa	15,25
Cola	3
Vivrier	31,5
Total	690,25

Source : Nos enquêtes, 2017

DISCUSSION

Le retour d'investissement dans les foyers de départ des migrants internes en milieu rural fait moins l'objet de recherche dans le milieu scientifique que celui des migrants transfrontaliers. Dans ces deux différentes variantes de la migration, l'approche du capital humain y résultant diffère. En plus, leurs modes opératoires dans les investissements et le volume des transferts de fonds en zone de départ marquent une différence. Cependant, l'objet de leur agir reste le même, se donner une nouvelle possibilité de faire fortune pour soi-même son bien-être et le développement humain des parents restés en arrière-pays. Le migrant étant cet acteur qui suggère, transfère des innovations et concrétise des initiatives qui améliorent les conditions de vie (M. CHAREF et P. GONIN 2005, p. 11).

Les résultats montrent que les émigrés agricoles du Tchéwi transfèrent des fonds en direction des foyers d'émigration dans le but premièrement de pouvoir aux besoins alimentaires et au bien-être des parents et deuxièmement investir pour assurer leur indépendance et autonomie financière. Pour D. REQUIER-DESJARDINS (2009, p. 22) la migration est un élément important d'amélioration de l'indice du Développement Humain (IDH) au plan local. Ils font d'une part des transferts de fonds liés à la consommation directe de leurs parents qui concerne l'alimentation, les frais de santé, de scolarisation, d'évènement heureux et de funérailles. Et d'autre part des transferts liés à l'investissement à savoir la construction de maisons modernes (en dur), la participation aux projets communautaires sous la houlette des mutuelles de développement locale et la création de champs de cultures vivrières et de cultures pérennes. Des résultats similaires ont été obtenus par E. BESSON (2008, p. 15) et M. ZONGO (2008, p. 17). En effet, le financement de la création et de l'entretien des champs en zone de départ par les émigrés agricoles, malgré

les nombreuses contraintes agro-économiques qui ont forcé leur départ, permet d'assurer l'indépendance financière des parents et de pouvoir à leurs besoins alimentaires en se constituant en leur force de travail. Cette animation de l'activité agricole dans le Tchéwi a favorisé le transfert des compétences acquises dans leur émigration en matière de polyculture à la population agricole résidente. En plus la forte présence des émigrés agricoles dans la création des cultures pérennes a suscité le salariat agricole M. ZONGO (op. cité, p. 15). Cependant, l'apport des émigrés agricoles dans l'agriculture locale n'a pas contribué à la mécanisation de l'activité agricole et les techniques sur brûlis et l'agriculture extensive toujours d'actualité ne concordent pas avec les résultats M. ZONGO (2008, p. 15). Pour l'auteur, appuyés par des émigrés Bissa appelés les "italiens", les femmes et les Hommes qui développent les cultures de contre saison comme l'oignon, la tomate, le melon, l'arachide, le maïs, etc. Le long du fleuve Nakambé dans les villes de Niaogho et de Béguédo investissent dans l'agriculture motorisée dans les brousses voisines. La création de plusieurs champs de cultures industrielles et la construction de maisons modernes d'un standing relevé dans les localités de départ relèvent fortement du pouvoir financier de l'émigré agricole. Ces investissements dans les cultures arboricoles sont très productifs et intensifient les fondements d'une probable retraite migratoire. Ces résultats corroborent ceux de E. BESSON (2008, p. 16) qui stipulent qu'il y a une forte corrélation entre la catégorie socioprofessionnelle du migrant et l'utilisation des fonds transférés : plus la catégorisation est élevée, plus la part consacrée à l'immobilier et à l'investissement productif est fort. Les résultats en matière de modification de l'espace laissent entrevoir que les émigrés agricoles du Tchéwi ont une large empreinte dans le département. En réalité, les émigrés agricoles se ruent à une concurrence bonne enfance pour loger les siens dans les foyers d'émigration. Certains construisent au moins 2 maisons modernes en dur allant du moyen à un haut standing tandis que d'autres se contentent de loger au mieux les parents avec une seule maison de belle facture. Cet engouement à la construction de maisons modernes est l'expression d'une migration réussie pour l'émigré agricole et l'honneur à la famille. L'importance du nombre d'émigrés agricoles dans les foyers d'émigration intensifie l'allure moderne des villages. Sur ce point, H. DIA, (2007, p. 9) indique que ce qui frappe l'observateur, c'est le hiatus entre l'architecture de ces nouvelles maisons de migrants et leur environnement : maisons en banco fissurées, concessions dégarnies faute de piquets auvents que perce sans cesse le soleil, etc. C'est donc un nouveau palier franchi : il faut viser le bâti, des maisons en dur, qui ont une signification sociale évidente. Construire est associé à la réussite non seulement de la personne qui a émigré, mais aussi de l'ensemble des parents ; c'est un attribut accolé au nom de la famille.

CONCLUSION

La contribution des émigrés agricoles dans le Tchéwi s'observe à plusieurs niveaux. D'abord, ils contribuent à la pérennisation de l'activité agricole. Ils assurent l'indépendance et l'autonomie alimentaire des parents en leur apportant d'une part des moyens financiers en investissant dans l'agriculture et d'autre part ils pourvoient aux besoins alimentaires. Cette intervention dans l'agriculture par les cultures vivrières et pérennes leur permet de garder une main mise dans la gestion du patrimoine foncier familial. Leur apport à l'animation de l'activité agricole du Tchéwi s'observe par le financement de nouveaux champs d'anacarde, de palmier à huile, de café, du cacao et du bois de teck

Ensuite, au plan social, les émigrés agricoles apportent des assistances à leurs parents en effectuant des dépenses de frais d'écolage, de santé et des dépenses funéraires. Cet aspect de l'apport des émigrés agricoles passe inaperçu et est non traçable. Ces subsides demeurent des secrets entre les émigrés agricoles et leur famille. Ces aides financières constituent des pressions énormes dans le revenu annuel de l'émigré agricole pour sauver la face de sa famille et le maintenir à un niveau respecté dans leur communauté villageoise. Aussi, l'apport financier des émigrés agricoles est-il non moins négligeable dans les projets communautaires

tels que la construction des écoles, des centres de santé, des forages d'hydraulique villageoise améliorée, des foyers des jeunes et les lotissements des foyers d'émigration.

Par ailleurs, la manifestation spatiale des actions des émigrés agricoles se résume en deux points essentiels. Il s'agit d'une part de la modernisation et l'agrandissement des lieux habités auxquels ils participent activement au côté des mutuelles de développement et d'autre part par leur empreinte agraire non négligeable grâce à leur capacité financière.

En somme, les émigrés agricoles ont une large empreinte dans la mutation socio-économique et spatiale du Tchéwi. Ils participent activement au développement de leur localité d'origine par leurs investissements en faveur leur famille et leur présence remarquée dans les projets communautaires.

Bibliographie

MICHALON Anissa, SOTON Claire, photographes, 2014, «Natifs de Bada», récit d'une immigration malienne, Brochure l'exposition éponyme, éditions Centre d'Art, Le Point du Jour, Cherbourg, 48p.

Claude AUROI, 2008, «La contribution des migrants au développement local en Amérique latine», in Annuaire suisse de politique de développement, Vol. 27, n°2, pp133-153

Ghosh BIMAL. 2006, "Migrants' remittances and development: myths, rhetoric and realities", Geneva, Switzerland, IOM, International Organization for Migration. p. 118.

MINCER Jacob, 1978, «Family Migration Decisions», in Journal of Political Economy, vol. 86, n°5, pp. 749-773.

CHAREF Mohammed, GONIN Patrick, 2005. «Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local», in Mohammed, Patrick (Dir.), *Emigrés-Immigrés dans le développement local*, Editions Sud-Contact, Agadir, Maroc, pp.9-19.

ZONGO Mahamadou, 2008 : UFR/SH, université de Ouagadougou, "L'italian dream": côté cour. L'impact des transferts financiers des émigrés bissau en Italie sur les villages de départ dans la province du Boulgou au Burkina Faso, 27p.

DIA Hamidou, 2007, « les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêt » in Revue Européenne de Migration Internationale, vol. 23, n°3, pp 29-49.

REQUIER-DESJARDINS Denis, 2009, la contribution des transferts de migrants au développement en Amérique latine : une approche par l'économie résidentielle, Acte du XLVI^e colloque ASRDLF sur « *Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ?* », 6-8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, France, 22p.

BESSON Eric, septembre 2008, Premier Ministre : Secrétariat d'état chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique, Rapport sur «les migrants acteurs du développement solidaire», Hôtel de Broglie - 35, rue Saint-Dominique - 75007 Paris, 40p.